



**À déposer au plus tard :**  
**> POUR LES SÉJOURS ÉTÉ :**  
**le 20 JUIN 2020**

Passé ce délai, aucune pré-inscription ne sera prise en compte

## FICHE DE PRÉ-INSCRIPTION

Fiche de pré-réservation (une par enfant, si vous devez remplir plusieurs fiches, téléchargez-les directement sur le site de la ville [www.stains.fr](http://www.stains.fr)) à compléter par le responsable légal du participant et à déposer à l'Espace Famille Angela Davis ou par mail à l'adresse [cdv@stains.fr](mailto:cdv@stains.fr).  
**Pour toute annulation, l'acompte de 80€ ne pourra être restitué.**

Choix prioritaire du séjour **ÉTÉ** : .....

(Indiquez le nom du séjour)

Dates : du ..... au.....

Second choix (Indiquez le nom du séjour) : .....

Dates : du ..... au .....

### > RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARENTS :

Nom et prénom : .....

(Père, mère, tuteur)

Adresse : .....

Téléphone fixe : .....- .....- .....- .....- .....

Portable : .....- .....- .....- .....- .....

Email : .....

### > RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT :

Nom et prénom : .....

Date de naissance : ..... / ..... / .....

Sexe (Cochez la case) : Fille  Garçon

Âge : .....

Date et signature(s) obligatoire(s) :

La participation à un séjour suppose l'acceptation des règles de vie collective. Tout comportement portant préjudice au bon fonctionnement du séjour ou mettant en cause la sécurité physique et affective des autres participants pourra entraîner le rapatriement du jeune impliqué. Dans ce cas, les parents ou responsables légaux devront rembourser les frais occasionnés (transfert aller-retour de l'accompagnateur,...).  
**En cas de retour anticipé d'un enfant à la demande de sa famille, aucun remboursement de frais de séjour ne pourra être effectué.**

Concernant les enfants et les jeunes pour lesquels un accueil adapté est nécessaire (enfant porteur de handicap, traitement médical,...), il est essentiel que la famille le signale lors de l'inscription administrative afin que l'équipe pédagogique puisse prévoir les besoins identifiés nécessaires à un accueil de qualité.

TOUTE L'ACTUALITÉ  
DE VOTRE VILLE SUR

STAINS.FR



**À déposer au plus tard :**  
**> POUR LES SÉJOURS ÉTÉ :**  
**le 20 JUIN 2020**

Passé ce délai, aucune pré-inscription ne sera prise en compte

## FICHE DE PRÉ-INSCRIPTION

Fiche de pré-réservation (une par enfant, si vous devez remplir plusieurs fiches, téléchargez-les directement sur le site de la ville [www.stains.fr](http://www.stains.fr)) à compléter par le responsable légal du participant et à déposer à l'Espace Famille Angela Davis ou par mail à l'adresse [cdv@stains.fr](mailto:cdv@stains.fr).  
**Pour toute annulation, l'acompte de 80€ ne pourra être restitué.**

Choix prioritaire du séjour **ÉTÉ** : .....

(Indiquez le nom du séjour)

Dates : du ..... au.....

Second choix (Indiquez le nom du séjour) : .....

Dates : du ..... au .....

### > RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARENTS :

Nom et prénom : .....

(Père, mère, tuteur)

Adresse : .....

Téléphone fixe : .....- .....- .....- .....- .....

Portable : .....- .....- .....- .....- .....

Email : .....

### > RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT :

Nom et prénom : .....

Date de naissance : ..... / ..... / .....

Sexe (Cochez la case) : Fille  Garçon

Âge : .....

Date et signature(s) obligatoire(s) :

La participation à un séjour suppose l'acceptation des règles de vie collective. Tout comportement portant préjudice au bon fonctionnement du séjour ou mettant en cause la sécurité physique et affective des autres participants pourra entraîner le rapatriement du jeune impliqué. Dans ce cas, les parents ou responsables légaux devront rembourser les frais occasionnés (transfert aller-retour de l'accompagnateur,...).  
**En cas de retour anticipé d'un enfant à la demande de sa famille, aucun remboursement de frais de séjour ne pourra être effectué.**

Concernant les enfants et les jeunes pour lesquels un accueil adapté est nécessaire (enfant porteur de handicap, traitement médical,...), il est essentiel que la famille le signale lors de l'inscription administrative afin que l'équipe pédagogique puisse prévoir les besoins identifiés nécessaires à un accueil de qualité.

TOUTE L'ACTUALITÉ  
DE VOTRE VILLE SUR

STAINS.FR

